

Martin Hirsch

Critique face à l'incurie des politiques, cet énarque, président d'Emmaüs, lutte sans relâche contre la pauvreté. Et propose des actions révolutionnaires.

On avait laissé Martin Hirsch en président d'Emmaüs. Ce qu'il est toujours. Mais le voilà de surcroît à la tête d'une Agence nouvelle des solidarités actives, association créée début 2006. Avec un maître mot : expérimenter ! L'énarque-normalien, ancien chef de cabinet de Bernard Kouchner, ancien directeur de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, ne supporte plus l'inertie des décideurs et la lourdeur bureaucratique face à un nouveau péril qui gangrène la société française : la montée des « travailleurs pauvres » (1), qui n'ont pas plus de revenus que les chômeurs et les RMistes. Avec eux, ils constituent une population de sept millions d'habitants, dont deux millions d'enfants, que notre système de protection sociale semble impuissant à remettre à flot. Alors Martin Hirsch et son nouveau comparse, Benoît Genuini, un grand patron qui a quitté la présidence d'Accenture pour le suivre dans cette aventure, ont décidé de changer de logique : à l'échelle d'une ville ou d'une région, ils montent de petits programmes expérimentaux appelés à s'étendre au niveau national, mais seulement s'ils ont fait la preuve de leur efficacité. Autant dire qu'à la tête de son « laboratoire du social », Martin Hirsch, 43 ans, propose une révolution.

On parlait d'un million d'enfants pauvres en France, vous en annoncez deux millions (2). Que se passe-t-il ?

En Europe, on est pauvre lorsqu'on a des revenus inférieurs à 60 % du revenu médian, établi en 2003 à 774 euros par personne et par mois. La France, qui trouvait peut-être plus chic d'avoir moins de pauvres que les autres, avait fixé ce seuil à 50 %, soit 645 euros. Aujourd'hui, la référence des travaux du gouvernement, c'est la pauvreté à 60 %. Deux millions d'enfants pauvres est donc devenu le chiffre officiel. Cela ne change rien à la situation des gens, mais montre une chose : en déplaçant le seuil de quelques dizaines d'euros, on double le nombre de pauvres, qui sont sept millions en France. On voit ainsi que de très nombreuses personnes sont aux franges de la pauvreté et peuvent basculer.

Pourtant, le nombre de chômeurs diminue, et on a annoncé en décembre un nombre de RMistes en très légère baisse...

Le taux de pauvreté, qui avait diminué de moitié entre 1970 et 1990, ne baisse plus. La pauvreté des seniors a certes chuté de façon spectaculaire, grâce au système de retraite et au travail des femmes. Mais cette baisse a masqué une hausse, vertigineuse : celle du nombre de RMistes et de travailleurs pauvres, liée à l'explosion des contrats à temps partiel. Cette situation est invraisemblable, compte tenu de la richesse de la société française, de ses services publics et de ses dépenses sociales.

Pourquoi, avec un système d'aide sociale très sophistiqué, obtient-on d'aussi mauvais résultats ?

Parce que ce système est d'une sophistication pathologique ! Il intervient pour compenser les effets de la pauvreté, pas pour les prévenir. Les dispositifs s'empilent – par types de problèmes, par catégories de personnes. Et surtout, les aides sociales sont construites de telle manière que le fait de chercher à améliorer sa situation par le travail peut conduire à la détériorer !

Certains disent aujourd'hui qu'il faudrait être un peu moins généreux avec les assistés, et plus avec ceux qui travaillent pour de bas salaires...

Quand on est de droite, on dit qu'il faut baisser le RMI pour creuser l'écart avec le salaire minimum ; et quand on est de gauche, qu'il faut augmenter le salaire minimum. On a tort dans les deux cas. Imaginer que pour aider les pauvres il faut baisser le RMI est une obscénité. Mais croire qu'il suffit

de décréter une hausse du smic pour venir à bout de la pauvreté est une illusion. On a beau avoir en France un salaire minimum plus élevé que dans d'autres pays, ça n'a pas empêché qu'il y ait des travailleurs pauvres et du chômage. Il faut donc changer de logique.

Comment ?

Il faut répéter que les gens qui sont au RMI n'ont pas choisi d'être assistés. Mais le système a des effets pervers. Mettons-nous dans la peau d'un RMiste à qui on propose un emploi au salaire minimum : il va se retrouver avec une couverture maladie moins importante, moins d'aide au logement, et au final moins d'argent, tout en étant moins disponible pour ses enfants... Quand le RMI a été créé, en 1988, ce risque avait été perçu : on avait imaginé qu'il faudrait créer un complément aux revenus du travail, afin qu'aucun emploi ne laisse sous le seuil de pauvreté. Le système que notre association défend aujourd'hui, le RSA, revenu de solidarité active, était déjà dans les cartons du RMI.

Quel est son principe ?

Chaque heure travaillée doit améliorer le revenu final de la famille ; et toute activité, même partielle, doit permettre de franchir le seuil de pauvreté. Pour cela, on peut choisir une réforme maximaliste où toutes les aides (RMI, allocation parents isolés, voire allocations familiales) seraient remplacées par une seule aide dégressive ; ou bien une réforme plus légère qui s'adapterait au système actuel pour en combler les interstices.

Les classes « moyennes inférieures », qui continueront à n'avoir pas droit aux aides, ne risquent-elles pas de se considérer à leur tour comme appauvries ?

C'est une des raisons pour lesquelles il est indispensable d'expérimenter le RSA sur des populations réduites, des territoires circonscrits. Lorsqu'on a créé Solidarités actives, en janvier 2006, c'était avec l'idée de monter des expérimentations sociales. Dominique de Villepin a proposé qu'on le fasse dans le cadre étatique, j'ai refusé. En revanche, je lui ai demandé une loi qui ouvre la possibilité d'expérimenter. Nous l'avons obtenue, ainsi qu'une subvention en contrepartie de la remontée de nos expérimentations. Les Anglais ont une règle : lorsqu'ils mettent en œuvre des politiques publiques, ils consacrent d'abord 10 % des ressources à les tester. En France, on est capable de mettre 7 milliards d'euros dans la prime pour l'emploi pour que, trois ans plus tard, la Cour des comptes vienne dire : « Cela n'a pas eu d'effet. » Moi, je plaide pour un système où, avant de mettre 7 milliards d'euros, on expérimente dans trois régions pour 500 millions. Si ça marche, on l'étend à l'ensemble du pays.

Si l'Etat s'occupe de donner un complément de ressources à tous les mal-payés, les entreprises ne seront-elles pas encouragées à baisser encore les salaires et à développer le temps partiel ?

Sauf si les allègements de charges des entreprises sont liés à leurs engagements en matière de qualité de l'emploi – type de rémunération, accès à la qualification... Nos programmes expérimentaux tendent à obtenir que les contrats aidés subventionnés débouchent sur des emplois pérennes. Tout cela passe par la négociation. C'est ainsi que la CGT, qui refusait au départ le RSA parce qu'il risquait de dédouaner les entreprises de leur responsabilité d'employeur, a accepté de jouer le jeu.

Vous souhaitez que les revenus des dirigeants d'entreprise varient en fonction des indices de pauvreté. N'est-ce pas naïf ?

Pour moi, ce qui serait naïf, ce serait de croire que les choses vont s'améliorer de manière spontanée. Car je ne crois pas aux comportements philanthropiques. Pour autant, je ne supporte pas d'entendre certains dénoncer les effets pervers qu'ils ont eux-mêmes créés : entendre un patron se plaindre des charges sociales alors qu'il a une part de responsabilité dans le chômage et l'exclusion, ou les banques s'inquiéter du surendettement alors que leurs agents sont payés et intéressés aux crédits qu'ils placent auprès des surendettés. Si l'on taxait les banques en fonction de l'augmentation de l'endettement, ou l'industrie agroalimentaire en

fonction de l'augmentation de l'obésité, si les patrons étaient d'autant moins payés que la pauvreté augmente, peut-être que l'intérêt qu'ils porteraient à ces sujets serait autre.

Sachant que dans nos économies ouvertes les performances reposent sur un volant de main-d'œuvre mal payée, une société sans pauvres est-elle possible ?

Il est vrai que la montée de la pauvreté n'a pas dérangé un certain nombre d'acteurs économiques... Le surendettement est accepté par le monde bancaire, la crise du logement profite aux professionnels de l'immobilier, les dirigeants d'entreprise compressent les salaires et maximisent leurs marges en sachant que la charge de la pauvreté et du chômage reposera sur l'ensemble de la société. Compte tenu de l'Histoire, ce serait prétentieux de dire qu'un monde sans pauvres est possible. Mais on doit se battre pour une société où les inégalités seraient moins fortes, qui ferait une place à chacun, même aux moins performants.

La place de l'économie solidaire est donc appelée à augmenter ?

Oui, et ce n'est pas un mal, même si l'on est en droit de se demander, lorsque Les Restos du cœur augmentent leur activité de 10 %, si c'est un succès ou un échec. L'économie solidaire, c'est adapter le travail aux possibilités, aux aptitudes, aux besoins de certains ; c'est dire qu'à côté d'une activité économique hyper exposée à la compétition internationale il peut y avoir des secteurs avec une productivité un peu plus faible, des exigences différentes. Si vous achetez moins cher une chemise neuve parce qu'il y a eu des gains de productivité et des délocalisations, une partie des marges doit être réinvestie dans une économie du recyclage des vêtements qui va faire travailler des gens sans recherche de profit.

C'est la fameuse taxe textile ?

Oui, l'idée de cette taxe était que le secteur du textile, qui représente 27 milliards d'euros de chiffre d'affaires, devait financer en partie les activités d'insertion liées au recyclage. On ne demandait pas davantage d'allocations, on défendait un secteur économique. Les industriels du textile nous disaient : « Avec cette taxe, vous allez détruire nos emplois pour en soutenir d'autres. » Alors on a emmené des patrons et des députés dans nos centres pour qu'ils voient des gens qui travaillent, et on a réuni tous les responsables du secteur autour d'une table. Et le principe de la taxe a été voté par la droite comme par la gauche.

Y a-t-il une prise de conscience de la pauvreté chez les élites ?

Non. Sauf lorsque leurs propres enfants sont concernés. La crise du logement a été constatée à retardement par les dirigeants et les gouvernants, lorsqu'ils ont vu la copine de leur fils ou le copain de leur fille avoir un problème pour trouver un appartement, alors que, d'après eux, ils remplissaient tous les critères (études, emploi...). On a vu aussi les inquiétudes qu'a suscitées le CPE dans les classes moyennes et supérieures. Les gens constataient qu'on pouvait faire des études et ne pas trouver de boulot, ou trouver un boulot et ne pas trouver à se loger. Mais l'économie solidaire reste pour beaucoup une économie de martiens utopistes. Et les patrons écarquillent les yeux...

Pourtant, vous travaillez avec l'un d'eux !

Mais c'est un cas, une exception ! Benoît Genuini a renoncé à des fonctions et à des responsabilités rémunératrices pour construire ce projet. Chapeau ! Il peut arriver que les grands responsables d'entreprise donnent de l'argent pour les soupes populaires, mais ils ne font jamais le lien entre le cœur de leur activité, leur politique salariale et leur responsabilité dans la pauvreté.

Comment faire bouger les choses ?

En encourageant les faibles à s'organiser en lobbies comme les puissants. Et en ébranlant un système de plus en plus cloisonné – il est possible aujourd'hui d'avoir des responsabilités et de s'abstraire des problèmes de ses contemporains. Dans nos travaux, nous préconisons donc que tous les

responsables qui élaborent des réglementations aient l'obligation de passer une semaine par an au contact des usagers concernés par ces mesures. Ensuite, il faudrait systématiquement associer les destinataires des réformes – ce que nous faisons dans nos expérimentations – en leur demandant : si on agit de telle façon, est-ce que ça répond à votre problème ? Et surtout, quel sera votre comportement ? L'inadaptation des politiques à leur objet vient très souvent d'une méconnaissance des comportements. Enfin, dans la fonction publique, on devrait promouvoir le droit de « déréserve » autant que le droit de réserve. Je suis frappé du nombre de fonctionnaires qui se plaignent de devoir faire des choses absurdes, qu'ils critiquent sous le manteau, mais continuent de faire ; on sous-estime la capacité qu'ils pourraient avoir à prendre un peu plus de responsabilités et de risques. D'ailleurs, on devrait renverser la problématique du risque, car, aujourd'hui, ceux qui prennent le moins de risques sont ceux qui sont aux responsabilités, contrairement à ce qu'on prétend. Il y a une mythologie, une captation de l'idéologie du risque chez les patrons, alors qu'ils n'en prennent pas du tout !

Un patron qui déciderait aujourd'hui d'avoir une politique sociale ne serait-il pas plus populaire qu'un Antoine Zacharias, ancien patron de Vinci, récemment installé en Suisse pour faire fructifier un capital d'au moins 100 millions d'euros ?

L'idéal, pour un patron, reste de gagner beaucoup d'argent par des mécanismes qui créent de la pauvreté et de faire des bonnes œuvres. Ce n'est évidemment pas le plus utile à l'intérêt général. J'interviens souvent dans les lycées, les facs, les grandes écoles, auprès de jeunes qui veulent donner un peu de sens à leur vie, qui cocheraient plutôt la case Emmaüs que la case Total. J'essaie de les préparer à déjouer les pièges qui font que tout le système est organisé pour leur montrer qu'ils sont des naïfs s'ils continuent avec ces idéaux-là. Pourtant, l'engagement est compatible avec l'entreprise. A Solidarités actives, on fait travailler des gens qui quittent six mois leur boîte pour venir chez nous. Et on essaie de trouver des patrons qui continuent à les payer. Ce sont des gens compétents, motivés, qui, lorsqu'ils reviendront dans leur entreprise, auront une vision des choses un peu différente de celle qu'ils avaient jusqu'alors.

Propos recueillis par Vincent Remy

(1) Un travailleur pauvre est une personne active qui appartient à un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En 2003, ce seuil, fixé à 60 % du revenu médian, représentait pour une personne seule 774 euros par mois (le revenu médian, 1 290 euros en 2003, partage la population en deux parties égales, la moitié gagnant le revenu médian ou moins, l'autre plus).

(2) La Pauvreté en héritage, 2 millions d'enfants pauvres en France, de Martin Hirsch, avec Sylvaine Villeneuve, éd. Robert Laffont, 224 p., 18 € (les droits sont reversés à Emmaüs France et à l'Agence nouvelle des solidarités actives).
Télérama n° 2973 - 6 Janvier 2007